LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers collègues,

C'est avec une grande joie que je vous présente la nouvelle formule du magazine de la CMA. Nous avons voulu ce magazine plus dynamique, plus proche de vous pour vous apporter des solutions. Qu'importe le métier qui, à un moment, nous réunit, que l'on soit boulanger, charcutier, taxi, maçon, électricien, carreleur, céramiste… être artisan, c'est avant tout être indépendant. Et à la fin nous sommes tous artisans de notre vie. Fiers et investis.

Dans ce numéro, nous avons choisi de mettre en avant la création d'entreprise. En 2022, c'est plus de 1 000 nouveaux artisans qui se sont immatriculés sur notre territoire bourbonnais. Une bonne partie d'entre eux ont été accompagnés par votre CMA pour faire grandir leurs projets.

La CMA est votre accompagnant lors des moments clés du développement de l'entreprise, de votre vie d'artisan. Je ne peux pas passer sous silence la hausse des coûts pour les entreprises, notamment les coûts de l'énergie. J'ai pu visiter plusieurs boulangeries qui sont en proie à de grosses difficultés à la suite de hausses exponentielles d'électricité et de gaz. Nous sommes conscients des problèmes rencontrés, la CMA est au plus près de ses artisans pour trouver des solutions pérennes à ces problématiques. Nous travaillons avec les autorités compétentes pour trouver des mesures permettant de réduire les charges.

Enfin, je vous encourage à participer au concours Artinov qui récompensera les artisans les plus innovants de notre région (nouveaux produits, process de production, process managériaux…). Ce concours est une occasion unique pour nos entreprises artisanales de mettre en avant notre savoir-faire et notre créativité. Des lauréats seront primés dans chaque département.

Dominique DIAT
Présidente de la CMA Allier